

PROJET AGRO-INDUSTRIEL

ANOUAR YIELDEST ADDITIVES (AYA)

NOTE DE DIVULGATION

RAPPORT AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (E&S)

Septembre 2025

Groupe Anouar Invest

Audit réalisé par Self Ingénieurs Conseils

Document préparé dans le cadre du Système de Sauvegardes Intégrées (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Table des matières

Table des matières	2
Liste des abréviations	3
1. Résumé exécutif	4
2. Introduction	4
2.1. Contexte et objectif de la mission	4
2.2. Entité auditée	4
3. Contexte et Description du projet	5
3.1. Contexte et justification du projet	5
3.2. Description du projet : Composantes et procédés	5
3.3. Traitement des eaux résiduaires	5
3.4. Activités actuelles susceptibles d'engendrer des risques E&S	5
4. Objectifs, portée et critères de l'audit E&S	5
4.1. Objectifs et portée	5
4.2. Référentiels et critères de vérification	5
5. Processus et Méthodologie de l'audit	6
5.1. Activités de pré-audit et collecte des données	6
5.2. Activités d'audit sur le site du projet	6
5.2.1. Réunion d'ouverture	6
5.2.2. Visite des chantiers des travaux	6
5.3. Préparation du rapport d'audit	7
6. Principaux constats	7
6.1. Conformité réglementaire nationale	7
6.2. Conformité au Système de Sauvegardes Intégrées de la BAD	7
6.3. Bonnes pratiques observées	8
6.4. Axes d'amélioration identifiés	8
Gouvernance HSE	8
Engagement des parties prenantes	8
Sécurisation du site	8
Gestion environnementale du chantier	8
Santé et Sécurité au Travail	8
7. Plan d'Action Environnemental & Social (PAES)	9
8. Conclusions et recommandations	11

Liste des abréviations

Sigle	Signification
BAD	Banque Africaine de Développement
BPII	Bonnes Pratiques Industrielles Internationales
CRUI	Commission Régionale Unifiée d'Investissement
E&S	Environnement et Social
EIE	Etude d'Impact Environnemental
EPI	Equipement de Protection Individuelle
ESSS	Environnement, Social, Santé et Sécurité
HSE	Hygiène, Santé, Environnement
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
P3P	Plan de Participation des Parties Prenantes
PAES	Plan d'Action Environnemental et Social
PGES / SGES	Plan / Système de Gestion Environnementale et Sociale
PIC	Plan d'Installation de Chantier
PSSE	Plan de Surveillance et de Suivi Environnemental
PSST	Plan Santé Sécurité au Travail
SO	Sauvegarde Opérationnelle (BAD)
SSI	Système de Sauvegardes Intégrées
STEP	Station de Traitement des Eaux Usées

1. Résumé exécutif

Contexte du Projet : Le projet Anouar Yieldest Additives (AYA) est une initiative agro-industrielle du Groupe Anouar Invest, dédiée à la production de levure et de biofertilisants. Actuellement en phase de construction au Parc Industriel de Jorf Lasfar. Cet audit E&S a été mandaté par le Groupe Anouar Invest, en prévision d'un financement potentiel par la Banque Africaine de Développement (BAD), afin d'évaluer la conformité du projet aux réglementations nationales, aux exigences E&S de la BAD et aux Bonnes Pratiques Industrielles Internationales (BPII) applicables au secteur.

Conformité Générale : Le projet AYA démontre une conformité initiale aux exigences réglementaires nationales. Il a obtenu son attestation d'acceptabilité environnementale en mars 2023, suite à une Étude d'Impact Environnemental (EIE) et une enquête publique. Un Plan de Surveillance et de Suivi Environnemental (PSSE) a été élaboré, engageant AYA à mettre en œuvre les mesures de mitigation et d'adaptation prévues dans l'EIE et à garantir la conformité à la réglementation environnementale.

Le plan d'action environnemental et social « PAES », validé par AYA, est présenté au chapitre 7. La plupart des actions sont déjà incluses dans le budget des travaux et le budget de gestion interne du groupe Anouar Invest.

2. Introduction

2.1. Contexte et objectif de la mission

Dans le cadre de son programme de développement, le groupe Anouar Invest est en train de construire le projet agro-industriel Anouar Yieldest Additives 'AYA' qui est une unité de production de levure et biofertilisants.

La Banque Africaine de Développement (BAD), potentiel bailleurs de fonds du projet, et dans le cadre de son Système de Sauvegarde Intégré (ISS), la BAD a exigé la réalisation d'un audit E&S pour évaluer la conformité du projet aux exigences nationales en vigueur, aux exigences environnementales et sociales de la BAD, ainsi qu'aux bonnes pratiques industrielles internationales (BPII). L'Audit E&S permettra d'identifier les non-conformités, les axes d'améliorations et proposer les actions correctives nécessaires dans un plan d'action Environnemental et Social (PAES).

Pour se conformer aux exigences de la BAD, Anouar Invest a confié au bureau d'études 'Self Ingénieur Conseils', la réalisation de cette mission d'audit E&S.

2.2. Entité auditée

L'entité auditée est une filiale du groupe dénommée 'Anouar Yieldest Additives' (AYA). Cette unité, en cours de construction, produira des additifs alimentaires et sera implantée au niveau de la 2ème tranche du Parc industriel de Jorf Lasfar situé dans la Commune de Moulay Abdallah relevant de la Province d'El Jadida.

3. Contexte et Description du projet

3.1. Contexte et justification du projet

Le projet de construction de l'unité des additifs alimentaires 'AYA' est proposé dans le cadre d'un vaste programme de développement du groupe Anouar Invest qui a décidé d'investir dans la production et la commercialisation des additifs alimentaires. Cette décision d'investissement est motivée par le fait que le marché des additifs au Maroc est en situation de duopole et que la taille du marché dont les besoins sont estimés à 88 000 tonnes/an justifie amplement la présence d'un 3ème opérateur.

3.2. Description du projet : Composantes et procédés

Le Projet AYA concerne une unité de production de la levure boulangère et de biofertilisants, qui sera implanté au niveau du Parc Industriel de Jorf Lasfar sur une superficie nette d'environ 5 ha avec une possible extension future.

3.3. Traitement des eaux résiduaires

Les effluents provenant de l'usine de levure seront acheminés vers un bassin d'homogénéisation pour l'ajustement du pH et de la température puis transférés vers une station de traitement compacte propre à l'usine, conformément aux normes de rejets du cahier de charges du Parc Industriel de Jorf Lasfar.

3.4. Activités actuelles susceptibles d'engendrer des risques E&S

Les travaux étant à l'arrêt complet au moment de l'audit, l'évaluation s'est concentrée sur les dispositions applicables du PSSE.

4. Objectifs, portée et critères de l'audit E&S

4.1. Objectifs et portée

L'audit E&S a pour objectif général d'évaluer la performance et le niveau de conformité aux exigences environnementales et sociales. A ce stade d'avancement du projet AYA, la portée de cet audit E&S serait d'évaluer le niveau de conformité des travaux entamés aux exigences E&S applicables.

4.2. Référentiels et critères de vérification

- Les législations, réglementations et procédures nationales pertinentes et applicables en matière d'E&S
- Les exigences du SSI de la BAD de 2023, ainsi que les BPII
- Les politiques, procédures et normes E&S du Groupe ANOUAR INVEST
- Les exigences E&S du PSSE validé par la CRUI de Casablanca-Settat, en mars 2022

5. Processus et Méthodologie de l'audit

L'audit E&S a été réalisé selon les étapes suivantes :

1. Phase 1 : Activités de pré-audit et collecte des données,
2. Phase 2 : Activités d'audit sur le site du projet,
3. Phase 3 : Préparation du rapport d'audit.

5.1. Activités de pré-audit et collecte des données

Cette étape importante de la mission sert à fournir le maximum de données et informations sur le projet avant la visite du site. La liste suivante des documents a été demandée au client :

- L'EIES et le PSSE du projet, validés par les autorités compétentes, ainsi que l'attestation d'acceptabilité environnementale
- Les autorisations du projet
- Les documents décrivant les consistances des travaux
- Les clauses ESSS des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO)
- Les politiques, directives, procédures ou normes d'ANOUAR INVEST en relation avec la gestion ESSS
- Les mémoires ESSS fournis par les entreprises chargées des travaux
- Les rapports de surveillance et de suivi ESSS
- Les mécanismes de gestion des plaintes et des griefs
- Les systèmes mis en place pour l'engagement des parties prenantes
- Les documents sur la RSE, la question du genre et du changement climatique

Les documents qui ont été fournis sont : L'EIES et le PSSE, l'attestation d'acceptabilité environnementale, le permis de construire, et la PGES du groupe ANOUAR INVEST.

5.2. Activités d'audit sur le site du projet

La visite du site du projet s'est déroulée le 04 Juin 2025.

5.2.1. Réunion d'ouverture

Lors de la visite du site, une réunion d'ouverture a été organisée avec les responsables du projet AYA afin d'expliquer la portée, la méthodologie et les critères d'évaluation de la conformité. Les objectifs et modalités de l'audit ont été présentés et validés par tous les acteurs. Les responsables du projet nous ont averti que les travaux sont en arrêt complet et aucune installation ni personnel ne se trouve sur le chantier.

5.2.2. Visite des chantiers des travaux

A la fin de la réunion, l'auditeur a fait une tournée sur le chantier et a effectué les inspections nécessaires pour évaluer les activités E&S mises en œuvre et le degré d'application des différentes politiques, législations et réglementations, procédures et mesures contenues dans les PSSE, et relever les non conformités, malgré que les travaux sont en arrêt. Toutes les constatations ont été enregistrées et discutées sur place.

A la fin de la visite, une réunion de restitution et de clôture a eu lieu.

5.3. Préparation du rapport d'audit

A l'issue de ce travail, le rapport d'audit E&S est préparé avec un plan d'action Environnemental et Social (PAES).

6. Principaux constats

6.1. Conformité réglementaire nationale

Le projet AYA démontre une conformité aux exigences réglementaires nationales :

Exigence réglementaire	Statut
Étude d'Impact Environnemental (Loi 12-03)	Conforme — Attestation d'acceptabilité environnementale obtenue le 08/03/2023
Permis de construire (Loi 12-90)	Conforme — Permis délivré le 07/02/2025
Gestion des déchets (Loi 28-00)	Conforme — Engagements PSSE en place
Rejets atmosphériques (Loi 13-03)	Conforme — Engagements PSSE, meilleures technologies prévues
Gestion de l'eau (Loi 36-15)	Conforme — STEP compacte prévue, déshuileur intégré
Code du travail et SST	Conforme — Engagements PSSE
Patrimoine culturel (Loi 22-80)	Conforme — Procédure découvertes fortuites prévue au PSSE

6.2. Conformité au Système de Sauvegardes Intégrées de la BAD

SO	Désignation	Évaluation	Commentaire
SO1	Évaluation et gestion des risques et impacts E&S	Conforme	EIES réalisée, PSSE en place, SGES en cours de finalisation avec la BAD
SO1	Engagement des parties prenantes	En cours	Enquête publique réalisée ; P3P avec MGP en cours d'élaboration
SO1	Transparence et divulgation	En cours	Processus de divulgation à renforcer
SO1	Mécanismes de recours	En cours	MGP en cours d'élaboration dans le cadre du P3P
SO1	Suivi et rapports	En cours	Le projet est à son début et la demande de financement est en cours
SO1	Ressources et capacités	En cours	Groupe dispose des ressources ; recrutement responsable HSE en cours
SO2	Conditions d'emploi et de travail	Conforme	Cadre juridique marocain aligné OIT, conventions ratifiées
SO3	Efficacité des ressources et prévention de la pollution	Conforme	Cadre réglementaire complet, EIES et PSSE en place
SO4	Santé, sûreté et sécurité des populations	Conforme	Engagements PSSE pour toutes les phases du projet
SO5	Acquisition de terres	Conforme	Parcelles achetées en parc industriel, aucun impact foncier
SO6	Conservation de la biodiversité	Conforme	Site en parc industriel, mesures PSSE prévues
SO8	Patrimoine culturel	Conforme	Procédure de découvertes fortuites prévue au PSSE
SO10	Engagement des PP et diffusion de l'information	En cours	P3P et MGP en cours d'élaboration

6.3. Bonnes pratiques observées

- Site propre et entretenu avant arrêt
- Regards réseaux VRD fermés et bien repérables
- Présence de trois agents de sécurité pour la surveillance du site (24h/24)
- Politique Environnementale et Sociale du Groupe validée par le Conseil d'Administration et la Direction Générale

6.4. Axes d'amélioration identifiés

L'audit a identifié des axes d'amélioration pour renforcer la conformité du projet aux exigences du SSI de la BAD. Les travaux étant à l'arrêt complet au moment de l'audit, l'évaluation s'est concentrée sur les dispositions applicables du PSSE. Ces points font l'objet d'actions correctives intégrées dans le PAES validé par AYA :

Gouvernance HSE

Désignation d'un responsable HSE dédié au projet. Finalisation du SGES du Groupe en concertation avec la BAD. Préparation d'un document de politique Ressources Humaines conforme à la SO2 de la BAD.

Engagement des parties prenantes

Élaboration d'un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) incluant un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) fonctionnel et suivi, accessible aux employés d'AYA et aux employés des sous-traitants.

Sécurisation du site

Achèvement de la clôture murale périmétrique. Mise en place de la signalisation (panneaux d'interdiction, limitations de vitesse, rubalises).

Gestion environnementale du chantier

Déploiement d'une citerne et tuyaux pour arrosages quotidiens en période de travaux. Mise en place de bacs de tri conformes, gestion des déchets de construction, traçabilité via registres et fiches d'évacuation. Création et affichage d'un registre de doléances.

Santé et Sécurité au Travail

Élaboration, en collaboration avec l'entreprise sous-traitante, d'un plan de prévention (PGES Chantier) avant la reprise des travaux.

7. Plan d'Action Environnemental & Social (PAES)

Le tableau suivant synthétise les différentes constatations de l'audit et propose d'une part les actions d'ordre général à mettre en œuvre pour se conformer aux exigences environnementales et sociales du SSI de la BAD et de l'autre part les actions de mise en œuvre du Plan d'atténuation et du Programme de surveillance environnementale prescrits dans le PSSE et, par conséquent, améliorer la performance ESSS du Projet.

Axes d'amélioration	Actions correctives	Resp.	Délai	Budget
Un responsable HSE, qui sera chargé des questions hygiène, sécurité, environnement & social, au niveau du projet	Désigner une personne en charge de la mise en œuvre du PAES par AYA	AYA	Sans délai	Environ 30 000 MAD par mois
Un Système de Gestion Sante, Sécurité, Environnement et Social (SGES) intégré en conformité avec les exigences réglementaires nationales, la SO1 de la BAD et les bonnes pratiques internationales est en cours de mise en place dans le cadre de la politique environnementale et sociale du groupe Anouar Invest qui est déjà validé par le Conseil d'Administration et la Direction Générale (La politique environnementale et sociale signée est en annexe).	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser et mettre à niveau la SGES préparé par Anouar Invest en concertation avec la BAD ; Mise à jour de la procédure de communication interne et externe ; Actualisation de l'analyse des risques et opportunités ; Communication et partage avec toutes les parties intéressées. 	Anouar Invest	Dans 1-2 mois	Inclus dans le budget interne de gestion du groupe.
Un document de politique « Ressources Humaines » conforme à la politique E&S de la SO2 de la BAD.	<p>Préparer et rendre accessible en permanence à tous les salariés un document de politique « Ressources Humaines » conforme à la politique E&S de la SO2 de la BAD et incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement équitable, le harcèlement sexuel, la non-discrimination et l'égalité des chances ; le droit à l'appartenance à des organisations syndicales ; le non-recours au travail forcé et au travail des enfants. <p>Il sera publié/partagé dans les langues comprises par les employés.</p> <p>La préparation d'un plan de gestion des ressources humaines pour la phase construction.</p>	AYA	Dans 1-2 mois	Inclus dans le budget interne de gestion
Mécanisme de Gestion des plaintes sur le site	<p>Mettre en œuvre le mécanisme de gestion des plaintes qui devra être accessible aux employés AYA et aux employés de ses sous-traitants.</p> <p>Informers les employés de leurs droits et obligations dans le cadre du mécanisme de gestion</p>	AYA	Sans délai	Inclus dans le budget interne de gestion

	et les former à l'utilisation du mécanisme. Réaliser un suivi des plaintes soumisees.			
Divulgateion de l'information et d'engagement des parties prenantes tout au long de la vie du projet	Préparer, publier et mettre en œuvre un Plan de Participation des Parties Prenantes préparé pour le Projet, suivant des modalités d'engagement différenciées en fonction des catégories de parties prenantes. Le P3P sera régulièrement mis à jour. Mise en place d'un MGP dont la portée serait de couvrir toutes les natures de plaintes qui pourraient émaner des parties prenantes extérieures.	AYA	Dans 1-2 mois	Environ 100 000 MAD pour la préparation du P3P.
Clôture périmétrique	Compléter la clôture murale autour de tout le chantier pour sécuriser le périmètre et empêcher l'accès non autorisé.	AYA	2 semaines	Linéaire restant : ~250 ml. Coût estimatif : 250 000 MAD (CAPEX)
Signalisation	Mettre en place panneaux d'interdiction, limitations de vitesse et rubalises sur tout le pourtour.	AYA	2 semaines	Coût estimatif : 50 000 MAD
Arrosage	Déployer citerne et tuyaux pour arrosages quotidiens en période de travaux.	AYA / Entreprise Travaux	Sans délai	Inclus dans le budget des travaux
Registre de doléances	Créer et afficher un registre sur panneau dédié, mettre à jour hebdomadairement.	AYA / HSE	Sans délai	Inclus dans le budget des travaux
Déchets bois et bidons	Mise en place de bacs de tri conformes. Gestion des déchets de construction et propreté du site. Respect des zones de stockage. Organiser collecte, tri et évacuation vers filière agréée. Traçabilité via registres et fiches d'évacuation.	AYA	Sans délai	Installation bacs : 20 000 MAD (CAPEX). Évacuation : 6 000 MAD/mois (OPEX)
Plan de prévention (sécurité et coordination) avec l'entreprise chargée des travaux	Élaborer, en collaboration avec l'entreprise des travaux, un plan de prévention (PGES Chantier) avant la reprise des travaux.	AYA	Avant reprise des travaux	Inclus dans le budget des travaux

8. Conclusions et recommandations

L'audit environnemental et social (E&S) du projet Anouar Yieldest Additives (AYA) a permis d'évaluer son niveau de conformité par rapport aux exigences nationales et aux standards internationaux, notamment ceux de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il est constaté que le projet a franchi avec succès les étapes réglementaires initiales au niveau national, en obtenant son attestation d'acceptabilité environnementale en mars 2023 et son permis de construire en février 2025. Le développeur a également élaboré un Plan de Surveillance et de Suivi Environnemental (PSSE) qui intègre des mesures pour la bonne gestion environnementale et sociale du projet.

Pour remédier aux axes d'amélioration identifiés, un Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) a été proposé. Ce plan recommande de désigner un responsable HSE, de mettre à niveau le PGES, de préparer une politique de ressources humaines conforme aux exigences de la BAD, de mettre en œuvre des mécanismes de gestion des plaintes et un P3P. Il préconise également des actions spécifiques sur le site telles que l'achèvement de la clôture, l'installation de signalisation, la gestion des déchets et la mise en place d'un plan de prévention avant la reprise des travaux.

La plupart des actions sont déjà incluses dans le budget des travaux et le budget de gestion interne du groupe Anouar Invest. Le budget global de mise en œuvre du PAES serait de **420.000 MAD d'investissement** et **36.000 MAD/mois** durant toute la période des travaux.